



COMMUNIQUE DE PRESSE

7 mai 2020

Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère

Brest-Rural

Didier Le Gac salue l'ouverture des plages et la reprise des activités nautiques et de plaisance dès lundi 11 mai.

Mobilisé depuis plusieurs jours auprès du Gouvernement pour demander la réouverture des activités nautiques et l'accès aux plages, le député Didier Le Gac salue les annonces faites cet après-midi par le Premier ministre.

Dans le Finistère **le Préfet pourra donc autoriser dès lundi l'accès aux plages et activités nautiques sur demande des maires.**

La réouverture du littoral pour tous est une **bonne nouvelle pour nos concitoyens qui ont fait preuve de beaucoup de civisme pendant le confinement**, mais également pour les activités économiques associées.

La reprise de la navigation de plaisance dès lundi également vient d'être annoncée par le Préfet maritime. Tous les plaisanciers pourront ainsi reprendre la mer.

Il rappelle que la différenciation est un principe qui doit primer dans la mise en œuvre des décisions. Les acteurs locaux et les collectivités sont les mieux placés pour mesurer les réalités de terrain et organiser avec pragmatisme la reprise des activités sur l'ensemble du territoire.

Didier Le Gac compte sur **la responsabilité de chacun, dans le respect des consignes sanitaires, pour que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions et réussir la prochaine étape après le 2 juin.** Le combat contre le Covid-19 continue en Bretagne et dans l'ensemble du territoire.